

## **DECRET N° 2013-1042**

**modifiant le décret n°2004-1320 du 30  
septembre 2004 portant nomenclature  
budgétaire de l'Etat**

### **LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

**Vu** la Constitution du Sénégal ;

**Vu** la loi n° 2001-09 du 15 octobre 2001 portant loi organique relative aux lois de finances modifiée par la loi n°2007-29 du 10 décembre 2007 ;

**Vu** la loi n° 2011-15 du 08 juillet 2011 portant loi organique relative aux lois de finances ;

**Vu** la loi n° 2012-31 du 31 décembre 2012 portant code général des Impôts ;

**Vu** le décret n° 2003-101 du 13 mars 2001 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

**Vu** le décret n°2004-1320 portant nomenclature budgétaire de l'Etat ;

**Vu** le décret n° 2011-1880 du 24 novembre 2011 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

**Vu** le décret n° 2012-427 du 03 avril 2012 portant nomination du Premier Ministre ;

**Vu** le décret n° 2012-453 du 16 avril 2012 relatif aux attributions du Ministre de l'Economie et des Finances ;

**Vu** le décret n° 2012-1223 du 05 novembre 2012 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères modifiée par le décret n°2013-11 du 03 janvier 2013 ;

**Vu** le décret n° 2013-277 du 14 février 2013 portant composition du Gouvernement ;

Sur le rapport du Ministre de l'Economie et des Finances ;

## DECRETE

### Article 1 :

L'article 02 du décret n°2004-1320 du 30 septembre 2004 portant nomenclature budgétaire de l'Etat est modifié ainsi qu'il suit :

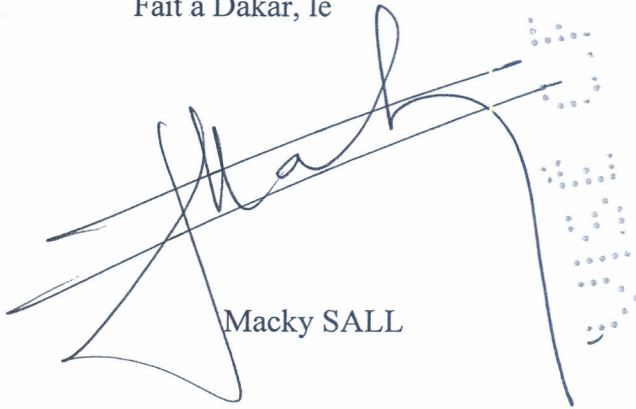
les ressources du budget général sont classées et ventilées selon leur nature (voir annexe 1 modifiée conformément à la loi n°2012-31 du 31 décembre 2012 portant Code général des Impôts)

Les dépenses sont classées suivant plusieurs méthodes : par nature (annexe 2), par destination fonctionnelle et administrative.

Le Ministre de l'Economie et des Finances et chaque Ministre en ce qui le concerne, sont chargés de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel de la République du Sénégal.

**25 juillet 2013**

Fait à Dakar, le



Macky SALL

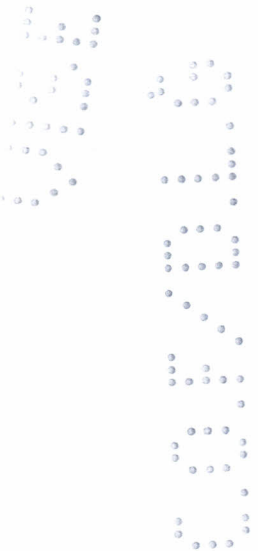
Le Président de la République

Le Premier Ministre,



Abdoul MBAYE

ANNEXE SUR LES RESSOURCES DU BUDGET GENERAL  
MODIFIEE CONFORMEMENT A LA LOI N° 2012-31 DU 31  
DECEMBRE 2012 PORTANT CODE GENERAL DES IMPOTS)



	Article	Paragraphe	Ligne	Rubriques	Rubriques	Libellé
0	71	1				<b>RECETTES FISCALES</b>
			1			<b>Impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital</b>
			1	1		Impôts sur les sociétés
				2		Impôts sur les sociétés(bénéfices)
				3		Impôts minimum forfaitaire
			2			<b>Taxe sur les excédents de provisions techniques*</b>
			1			Impôts sur le revenu
				1		Impôts sur le revenu des personnes physiques
				2		Impôts sur le revenu des capitaux mobiliers
				1		Impôts sur les créances, dépôts et cautionnements
				2		Impôts sur le revenu des valeurs mobilières
				99		Autres impôts sur le revenu
			3			Taxe sur la plus-value de cession
				1		Taxe sur la plus-value de cession immobilière
		2	4			<b>Acompte au titre des importations</b>
			1			<b>Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations</b>
			1			Impôts sur traitements, salaires, pensions et rentes viagères
			2			Contribution forfaitaire à la charge de l'employeur
		3	1			<b>Impôts sur le patrimoine</b>
				1		Droits de mutation
				1		Droits de mutation entre vifs
				2		Droits de mutation par décès
			2			Droits d'hypothèque et de conservation foncière
			3			Droits de bail
		9	1			<b>Autres impôts directs</b>
			2			Contribution globale unique
			99			<b>Contribution globale foncière</b>
						Autres impôts directs non classés
		5	1			<b>Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services</b>
				1		Taxes spécifiques sur la consommation intérieure
				1		Taxe sur les tabacs
				2		Taxe sur les corps gras alimentaires
				3		Taxe sur les boissons
				4		Taxe sur la cola
				5		Taxe sur le thé
				6		Taxe sur le café
				7		Taxe sur les produits pétroliers
				8		Taxe sur le ciment

				9		Taxe sur les jeux
				10		RUTEL
				<b>11*</b>		<b>Taxe sur les produits cosmétiques*</b>
				99		Autres taxes spécifiques sur la consommation intérieure
			2			Taxe sur la valeur ajoutée
				1		Taxe sur la valeur ajoutée intérieure
				2		Taxe sur la valeur ajoutée à l'importation
			<b>3</b>			<b>Taxe sur les activités financières*</b>
			4			Taxe sur les conventions d'assurances
			<b>5</b>			Taxe sur les véhicules
				1		Taxe annuelle sur les véhicules ou engins à moteur
				2		Taxe sur voitures particulières des personnes morales
				3		<b>Taxe sur les véhicules de tourisme dont la puissance est ou égale à 35 CV</b>
		<b>6</b>				<b>Droits de timbre et d'enregistrement</b>
			1			<b>Droits de timbre</b>
				1		<b>Droits de timbre proprement dits</b>
				2		<b>Droits de délivrance de documents et perception divers</b>
					1	<b>Droits de visa</b>
					9	<b>Autres droits</b>
			2			Droits d'enregistrement autres que sur le patrimoine
Titre	Article	Paragraphe	Ligne	Rubriques	Alinéa	Libellé
<b>0</b>	<b>71</b>	<b>7</b>				<b>Droits et taxes à l'importation</b>
			1			Droit de douane
			2			Redevance statistique
			3			Taxe parafiscale sur les tissus
			4			Intérêt de retard
			5			Produit industriel non agréé (UEMOA)
			6			Taxe conjoncturelle à l'importation (sucre)
			7			Taxe dégressive de protection
			99			Autres droits et taxes à l'importation
<b>0</b>		<b>8</b>				<b>Droits et taxes à l'exportation</b>
<b>0</b>		<b>9</b>				<b>Autres recettes fiscales</b>
			1			Reversement compensatoire UEMOA
			2			Produits des obligations cautionnées
			3			Produits des crédits en douane
			4			Remises

			5	
			6	
			99	
0	72			
		1		
			1	
			2	
				1
				1
				2
				3
				4
			2	
				1
				2
				3
				4
			3	
				1
				2
				99
			4	
			5	
			99	
		2		
			1	
			99	
		3		
			1	
			2	
			3	
			4	
			5	
			6	
			8	
			99	
		4		
			1	
			2	
			3	
			4	
			5	

Entrepôts fictifs  
 Produits des sanctions fiscales non ventilées ailleurs  
 Autres recettes fiscales non classées ailleurs

**RECETTES NON FISCALES**

**Revenus de l'entreprise et du domaine**

Revenus de l'entreprise  
 Revenu du domaine de l'Etat  
     Revenu du domaine immobilier  
         Loyers d'immeubles  
         Concessions ordinaires  
         Aliénation d'immeubles  
         Soultes sur échange d'immeubles  
     Revenu du domaine forestier  
         Redevance – taxes forestières  
         Produits – exploitation en régie  
         Redevance – contrats de chasse  
         Recettes des parcs nationaux  
     Revenu du domaine maritime  
         Redevances sur licence de pêche  
         Produits des accords de pêche  
         Autres revenus du domaine maritime  
     Revenu du domaine minier  
     Revenu du domaine mobilier  
     Autres revenus de l'entreprise et du domaine

**Droits et frais administratifs**

Recettes diverses des services  
 Autres droits et frais administratifs

**Amendes et condamnations pécuniaires**

Amendes de composition  
 Amendes en matière d'hygiène  
 Amendes en matière d'environnement  
 Amendes en matière de pêche  
 Amendes en matière de chasse  
 Amendes et pénalités sur marchés administratifs  
 Confiscations  
 Autres amendes et condamnations pécuniaires

**Produits Financiers**

Dividendes  
 Bénéfices nets  
 Intérêts des placements  
 Commission BCEAO  
 Intérêts créditeurs

Titre	Article	Paragraphe	Ligne	Alinéa	Alinéa	Libellé
			99			Autres produits financiers
<b>0</b>	<b>72</b>	<b>5</b>				<b>Cotisations sociales</b>
			1			Cotisations retraite des agents fonctionnaires
			2			Cotisations retraite des agents non fonctionnaires
			99			Autres cotisations sociales
<b>0</b>		<b>9</b>				<b>Autres recettes non fiscales</b>
			1			Remboursement des frais d'hospitalisation des agents de l'Etat
			2			Bonis sur vente de produits provenant de dons en nature
			3			Contributions et participations
			4			Remboursement des prêts rétrocédés
			5			Prélèvement sur les importations des produits pétroliers
			99			Autres recettes non fiscales non ventilées
<b>0</b>	<b>73</b>					<b>TRANSFERTS RECUS D'AUTRES BUDGETS</b>
		<b>1</b>				Transferts reçus du budget général
		<b>2</b>				Transferts reçus des budgets annexes ou des Comptes Spéciaux du Trésor
<b>0</b>	<b>74</b>					<b>DONS PROGRAMMES</b>
		<b>1</b>				Dons des institutions internationales
		<b>2</b>				Dons des Gouvernements étrangers
		<b>3</b>				Dons des organismes privés extérieurs
		<b>4</b>				<b>Dons intérieurs</b>
<b>0</b>	<b>76</b>					<b>RECETTES EXCEPTIONNELLES</b>
		<b>1</b>				Remises et annulations de dette
			1			Produits de l'initiative PPTE
			2			Produits de l'IADM
			99			Autres remises et annulations de dette
		<b>2</b>				Restitutions au Trésor de sommes indûment payées
		<b>3</b>				Gains de change
		<b>9</b>				Autres recettes exceptionnelles
<b>0</b>	<b>12</b>					<b>DONS PROJETS ET LEGS</b>
		<b>1</b>				<b>Dons projets des institutions internationales mondiales</b>
		<b>2</b>				<b>Dons projets des Gouvernements affiliés au Club de Paris</b>
		<b>3</b>				<b>Dons projets des Gouvernements non affiliés au Club de Paris</b>
		<b>4</b>				<b>Dons projets des organismes privés extérieurs</b>
		<b>5</b>				<b>Fonds de concours</b>
			1			Fonds de concours extérieurs

			2		Fonds de concours intérieurs
		9			<b>Autres dons et legs</b>
			1		Autres dons et legs extérieurs
			2		Autres dons et legs intérieurs
0	14				<b>EMISSIONS DE BONS DU TRESOR</b>
		1			<b>Bons du Trésor sur formule</b>
		2			<b>Bons du Trésor en compte courant</b>
0	15				<b>TIRAGES SUR EMPRUNTS PROJETS</b>
		1			<b>Emprunts projets multilatéraux</b>
		2			<b>Emprunts projets auprès Gouvernements affiliés Club de Paris</b>
		3			<b>Emprunts projets auprès Gouvernements non affiliés Club de Paris</b>
		5			<b>Emprunts projets auprès des organismes privés extérieurs</b>
		7			<b>Emprunts projets à l'intérieur</b>
			1		Emprunts projets auprès des institutions financières et du système bancaire intérieur
			**		Emprunts projets auprès de créanciers hors système bancaire intérieur
		8			<b>Conventions à paiement différé</b>
			1		Conventions à paiement différé à l'extérieur
			2		Conventions à paiement différé à l'intérieur

Titre	Article	Paragraphe	Ligne	Rubriques	Alinéa	Libellé
0	16					<b>EMPRUNTS PROGRAMMES</b>
		1				<b>Emprunts d'ajustement structurel multilatéraux</b>
		2				<b>Emprunts d'ajustement structurel Gouvernements affiliés au Club de Paris</b>
		3				<b>Emprunts d'ajustement structurel des autres gouvernements non affiliés au Club de Paris</b>
0	17					<b>AUTRES EMPRUNTS</b>
		1				<b>Autres emprunts – dette multilatérale</b>
		2				<b>Autres emprunts – dette bilatérale auprès des Gouvernements affiliés au Club de Paris</b>
		3				<b>Autres emprunts - dette bilatérale auprès des Gouvernements non affiliés au Club de Paris</b>
		5				<b>Autres emprunts auprès des organismes privés extérieurs</b>
		6				<b>Autres emprunts intérieurs</b>
			1			Emprunts obligataires
			2			Autres emprunts intérieurs auprès des institutions financières et du système bancaire
			99			Autres emprunts intérieurs auprès d'autres organismes
0	21					<b>RECETTES EN CAPITAL - CESSIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>



		3				Conceptions de systèmes d'organisation - Progiciels
		4				Droits d'exploitation - Fonds de commerce
		9				Autres droits et valeurs incorporels
0	22					<b>SOLS - SOUS-SOLS</b>
		1				Terrains
		2				Sous-sols - gisements et carrières
		3				Plantations et forêts
		4				Plans d'eau
0	23					<b>IMMEUBLES</b>
		1				Bâtiments administratifs à usage de bureau
		2				Bâtiments administratifs à usage de logement (civils et militaires)
		3				Bâtiments administratifs à usage technique
		4				Ouvrages et infrastructures
0	24					<b>MATERIEL ET MOBILIER</b>
		1				Mobilier et matériel de logement et de bureau (autre qu'informatique)
		2				Matériel informatique de bureau
		3				Matériel de transport de service et de fonction
		4				Matériel et outillage techniques (autres que de bureau)
		5				Matériels de transport
		6				Collections - oeuvres d'art
		7				Stocks stratégiques ou d'urgence
		8				Cheptel
0	25					<b>EQUIPEMENTS MILITAIRES</b>
		1				Bâtiments militaires (autres qu'à usage de logement)
		2				Ouvrages et infrastructures militaires
		3				Mobilier, Matériel, équipements militaires
Titre	Article	Paragraphe	Ligne	Alinéa	Alinéa	Libellé
0	26					<b>CESSIONS DES PARTICIPATIONS- REVERSEMENTS, AU PROFIT DE L'ETAT, DES CAUTIONNEMENTS</b>
		1				<b>Participations à l'intérieur</b>
			1			Prises de participations dans des Administrations publiques nationales
			2			Prises de participations dans des entreprises pub non fin nationales

		3	Prises de participations dans des institutions financières nationales
		4	Prises de participation dans d'autres secteurs de l'économie
	2		<b>Participations à l'extérieur</b>
	3		<b>Placements</b>
		1	Placements intérieurs
		2	Placements à l'extérieur
	4		Cautionnements
<b>98</b>			<b>Résultat du budget général à reporter</b>
	1		Exédent du budget général à reporter
<b>01</b>			<b>Report du résultat du budget général d'une gestion antérieure</b>
	1		Exédent du budget général reporté

